

ALLIANCE POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DES ANIMAUX

A.R.P.A

(Association loi de 1901)
10, Rue Sorgentino - 06300 NICE
04.93.26.29.70
arpanimaux@wanadoo.fr

Septembre 2006

Cher(e) Ami(e),

Cet appel est différent de tous ceux qui précèdent car nous avons une magnifique nouvelle à vous annoncer :

ARPA VIENT D'ÊTRE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE (Décret di 26 juillet, paru au Journal Officiel du 28 juillet)

Cinq ans de travail et de luttes acharnées, avec vous et grâce à vous aussi, ont été recompensés.

Premières conséquences capitales :

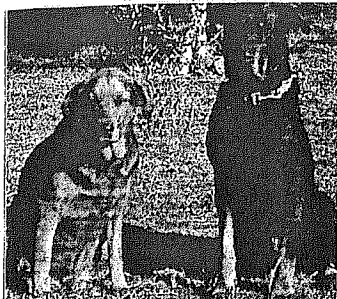
- Chacun de vos dons désormais vous donnera droit à une réduction de votre impôt sur le revenu de 66% de son montant, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, si vous faites un don de 50 euros, votre impôt sera réduit de 33 euros (soit 66% de votre don). Votre dépense réelle sera donc de 17 euros (des reçus fiscaux vous seront dorénavant envoyés à cet effet).
- Les legs faits à ARPA seront totalement exemptés des droits de succession.

L'avenir de notre association est donc garanti et ouvert.

Nous allons en effet, du fait de ces avancées capitales, donner, avec le temps, du corps à nos projets en développant une politique d'accueil digne de nos ambitions pour les animaux que nous sauvons. Pour les chiens et les chats, bien sûr, mais aussi pour les oiseaux et d'autres animaux. Par étapes.

Cela dit, malgré ces espoirs concrets, la pression que nous subissons n'est pas près de se relâcher : abandons incessants où toute la gamme de la lâcheté humaine se manifeste, coût des pensions qui en résulte, stérilisations, soins et aides alimentaires qu'on nous demande de tous côtés, sauvetages et enquêtes à effectuer sans relâche.

A ce propos, nous vous présentons ci-dessous quelques uns de nos chiens à adopter. Nous serions heureux qu'ils trouvent auprès de vous la quiétude qu'ils méritent :



"FIFILLE" & "BOSS"
5 ans 8 ans
à placer ensemble.



"ROUCKY" & "LOYD"
3 ans 8 ans
à placer ensemble.

Mâle
cavalier
king-
charles



"SHOOZ" - 5 ans

Une bonne nouvelle, toute récente : nous avons « pisté » deux grands chiens, père et fils, - pendant plus de 8 jours - délaissés par leur propriétaire et laissés à la dérive dans la rue, nous venons de les prendre en charge. Transportés par nos soins au refuge de Manosque dans les Alpes-de-Haute-Provence, ils ont été gracieusement accueillis et nous espérons les placer ensemble (voir photos de Loyd et Roucky). C'est un bon exemple de collaboration à distance, à rapprocher des chats en danger de mort que nous avons déjà secourus et placés à Poitiers et Grenoble où nous les avons acheminés.

Par ailleurs nous avons grand besoin d'étoffer notre équipe d'enquêteurs bénévoles. Une formation ARPA leur sera donnée à laquelle s'ajoutera -et c'est une nouveauté- une formation interassociative dispensée par madame TARZI, au niveau départemental. Ces formations n'entraîneront aucune dépense, mais nous seront en revanche d'une grande utilité. Merci de prendre rendez-vous avec nous, ne serait-ce, dans un premier temps, que pour vous renseigner.

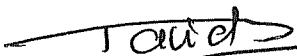
Vous le voyez, chers Amis, cet appel n'est vraiment pas comme les autres : l'avenir d'ARPA nous angoisse moins, mais le présent - qui est bien là - nous accable encore. Nous savons aujourd'hui que nous aurons des moyens, mais nous sommes, à ce jour, toujours pauvres.

Alors, ensemble, franchissons le temps !

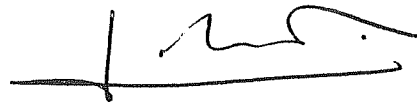
Aidez-nous dès maintenant, à construire demain !

Merci du fond du cœur, de ce qu'il vous sera possible de faire.

Avec toute notre amitié.



Anne-Marie DAVID
Directrice



Jacques LEBOUCHER
Président

BON DE SOUTIEN

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....E-Mail.....

- Désire faire un don de soutien deeuros. (Chèque à libeller à l'ordre de ARPA).
- Souhaiterais être contacté(e) à propos du chien.....(donner son nom).
- Souhaiterais prendre rendez-vous pour en savoir plus sur les enquêtes.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

• DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2006 DE 10H A 18H NON-STOP :

Grande kermesse-braderie . Buvette et buffet sur place.Salle Agissons-19, rue St Jean d'Angely- 06300 Nice.

❖ VENDREDI 22 SEPTEMBRE A 20H :

Dîner dansant au Club Nautique de Nice (50, Bd Franck Pilatte). 25 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Possibilité de menu végétarien. Merci de réserver avec le bulletin ci-dessous, en le renvoyant à notre permanence.

• DIMANCHE 22 OCTOBRE 2006 DE 10H A 18H NON STOP :

Grande kermesse-braderie à la Salle AGISSONS-19, rue St-Jean d'Angely à Nice. Buvette et buffet sur place.

❖ SAMEDI 4 NOVEMBRE 2006 A 20H :

Dîner dansant au Club Nautique de Nice (50, Bd Franck Pilatte). 25 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Possibilité de menu végétarien. Merci de réserver avec le bulletin ci-dessous, en le renvoyant à notre permanence.

• DIMANCHE 3 DECEMBRE 2006 DE 10H A 18H NON STOP :

Notre « Noël des Bêtes ». Grande kermesse-braderie à la Salle AGISSONS-19, rue St-Jean d'Angely à Nice. Buvette et buffet sur place. De bonnes affaires à réaliser surtout si vous pensez à vos cadeaux de Noël !

RESERVATION POUR LE REPAS DU 22 SEPTEMBRE 2006 A 20H

Restaurant du Club Nautique à Nice.

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....Tél.....

Je désire réserver.....repas à 25 euros dontvégétariens.

Je joinseuros par chèque libellé à l'ordre de A.R.P.A .10, rue Sorgentino.Nice

RESERVATION POUR LE REPAS DU 4 NOVEMBRE 2006 A 20H

Restaurant du Club Nautique à Nice.

NOMPRENOM
ADRESSE.....Tél.....

Je désire réserver.....repas à 25 euros dontvégétariens.

Je joinseuros par chèque libellé à l'ordre de A.R.P.A.10, rue Sorgentino.Nice.